

## PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE 22/08/2024

### LA COMMUNE DE VALSERHÔNE S'ORGANISE FACE AUX RISQUES

Face aux menaces naturelles ou technologiques qui peuvent survenir sur notre commune, il est important de se préparer à toute éventualité. C'est pourquoi la ville de Valserhône a décidé de mettre en place un Plan Communal de Sauvegarde, afin de garantir la sécurité de tous face aux risques majeurs.

#### Qu'est-ce qu'un risque majeur ?

D'une fréquence souvent faible mais avec une gravité importante, le risque majeur est une catastrophe qui peut faire de nombreuses victimes humaines et d'importants dégâts matériels. Il peut avoir des conséquences néfastes pour l'environnement. Le **Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)** présente les principaux risques auxquels la commune de Valserhône est soumise. Ce document est consultable sur le site internet de la mairie.

#### Qu'est-ce qu'un Plan Communal de Sauvegarde ?

Institué par la loi de modernisation de la sécurité civile (2004), le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est l'organisation pour faire face aux risques majeurs au niveau communal, isolément ou en coordination avec les Plans ORSEC (Organisation de la Réponse de Sécurité Civile).

Son élaboration est obligatoire pour les communes concernées par un plan de prévention des risques naturels (PPR) ou incluses dans le périmètre d'un plan particulier d'intervention (PPI). L'approbation du PCS de Valserhône a fait l'objet d'un arrêté du Maire le 22 octobre 2022.

Le PCS est un outil de gestion des événements de sécurité civile qui doit permettre d'apporter des réponses rapides et adaptées pour éviter d'être débordé par les conséquences matérielles ou médiatiques. Cet outil aide également à supprimer les incertitudes et actions improvisées en ayant un cadre de référence pour gérer des problèmes qui ne sont pas habituels.

Ce plan a pour objectif de coordonner les actions des différents acteurs locaux, tels que les services de secours, les associations et les habitants, dans le but de limiter les conséquences d'un sinistre et d'assurer la continuité des services essentiels.

Le PCS permet ainsi d'organiser à tout moment l'intervention de la commune pour assurer l'information, l'alerte, l'assistance et le soutien des populations et pour appuyer l'action des services de secours.

Concrètement, le PCS comporte des outils opérationnels tels que des fiches-processus, des fiches-actions, des cartes et des annuaires des moyens. Ces documents pratiques permettent au poste de commandement communal de s'organiser en matière de mise à l'abri, de sécurité et de prévention et de communication.

## **Comment s'organise la mairie de Valserhône en amont pour prévenir et gérer les risques ?**

La commune a mis en place une cellule de veille et d'anticipation réunissant des agents référents susceptibles d'intervenir en amont du déclenchement du PCS. Cette cellule permet d'analyser une situation et d'apporter au maire des analyses pertinentes pour prendre la décision de déclencher ou non le PCS.

La cellule de veille et d'anticipation pourra aussi proposer au maire et aux élus référents du PCS des mesures alternatives telles qu'un dispositif de surveillance, de renforcement d'astreinte, d'informations destinées à tout ou partie de la population.

Cette cellule organise également des exercices de mises en situation permettant de tester l'organisation et les procédures du PCS dans des conditions proches de la réalité.

## **Que fait la mairie de Valserhône pour sensibiliser et informer la population ?**

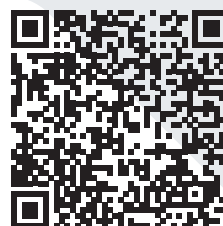
La collectivité s'est dotée d'un outil qui permet de tenir informées dans les plus brefs délais toutes les personnes concernées en cas de risques majeurs ou tout événement susceptible de menacer la santé ou la sécurité des habitants. Les inscriptions sont possibles sur <https://www.inscription-volontaire.com/valserhone/>



Par ailleurs, un stand PCS sera présent sur le Forum des Associations le 31 août ainsi que sur le marché hebdomadaire en septembre et en octobre. Les élus et les agents présents seront disponibles pour renseigner un maximum de personnes sur les outils d'alerte et de sauvegarde de la ville, les conseils à suivre pour se préparer à d'éventuels risques majeurs et les bons réflexes à adopter en cas de crise.

## RESSOURCES

- <https://www.valserhone.fr/habitat-urbanisme/risques-naturels/plan-communal-de-sauvegarde/>



- <https://www.espace-citoyens.net/valserhone/espace-citoyens/>



- Flyer PCS

## Informations

Ruth CASANOVA

Directrice Générale Adjointe - Référente PCS

04 50 56 60 60